# COMITE LIGNE 13

14 avril 2015







## Le fonctionnement actuel de la ligne 13

Point sur la régularité / ponctualité contractuelle

## **K**stif

## La perception voyageurs

- Une enquête perception est réalisée chaque année auprès de 120 000 usagers réguliers des réseaux RATP et SNCF afin d'évaluer leur satisfaction à l'égard de la qualité de service des transports en commun d'Ile de France, en regard des politiques de service :
  - Ponctualité
  - Information voyageurs
  - Ambiance des espaces
  - Accessibilité
  - Vente
- L'évolution des résultats globaux d'une année sur l'autre est soumise à incitation financière, représentant 10% du Bonus-Malus.



### La perception voyageurs

#### Focus sur les résultats de l'enquête de perception sur la ligne 13

#### Les points forts de la ligne

- Signalétique d'orientation 95,5 %
- Amabilité du personnel 91,3 %
- Information sur écran 90,0 %

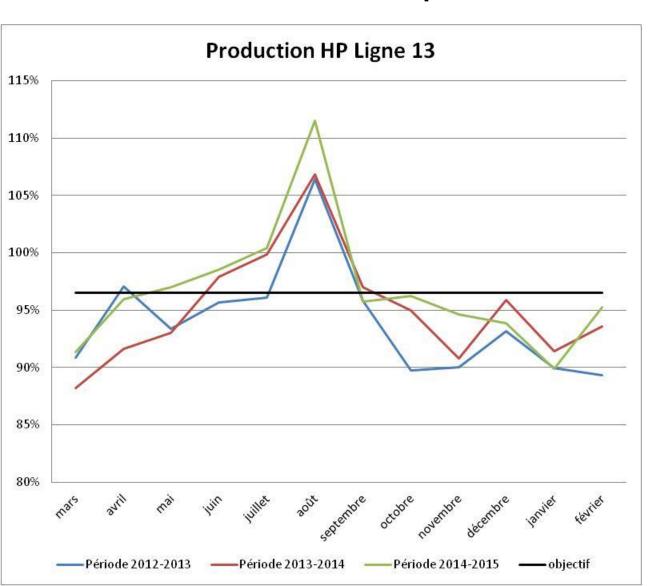
#### Les points faibles de la ligne

- Propreté à bord des véhicules 47,8 %
- Information sur la cause de la perturbation 57,1 %
- Communication de la durée estimée de la perturbation 58,4 %



## La ponctualité contractuelle

#### L'indicateur d'offre aux heures de pointe



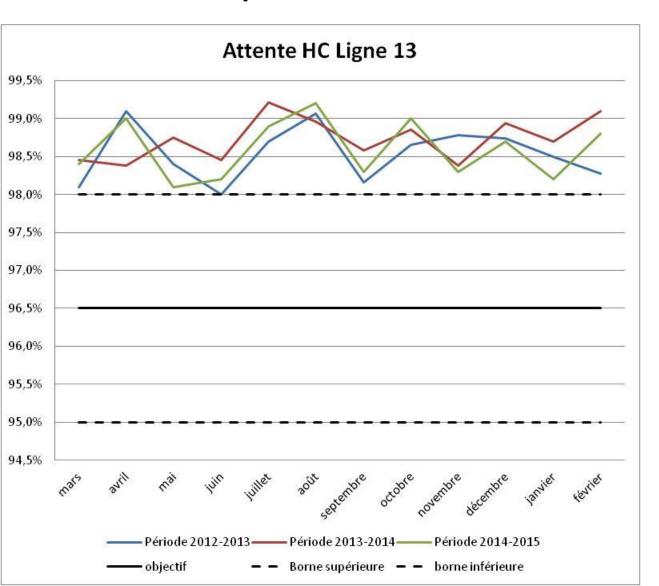
Pourcentage du nombre réel de métros en circulation aux heures de pointe par rapport au service commandé.

Depuis 2012, la ligne 13 est en progression constante. En 2014, la ligne est proche de l'objectif contractuel avec 96,2 % de réalisation.



## La ponctualité contractuelle

#### L'indicateur de temps d'attente en heures creuses



Pourcentage de voyageurs ayant attendu moins que l'intervalle de référence:

- moins de 4 minutes durant les heures creuses du matin et de journée
- moins 5 minutes durant les heures creuses de soirée

En 2014, La ligne 13 est stable par rapport à 2013 avec un taux de réalisation à 98,7 % et reste au dessus de l'objectif contractuel fixé à 98%



## La ponctualité contractuelle

la RATP transmet tous les trimestres, à la demande du STIF, les causes de non réalisation de l'offre pour la ligne 13.

